



BULLETIN

D'INFORMATION

HAUT-SAÛNOIS

N°1 – Mars 2014

Retrouvez nous sur le WEB

www.cgt70.fr

Edito

Tous les voyants sont au rouge pour ce qui concerne l'emploi, la protection sociale, le service public, pour les actifs comme pour les retraités.

Le MEDEF est bien inscrit dans la campagne de destruction de notre socle social, héritage du CNR, et occupe le terrain. Par exemple, pour nos droits en terme de protection sociale, les Contrats d'Objectifs de Gestion qui ont été signés ces derniers mois dans la branche famille et la branche accidents du travail et maladies professionnelles, ainsi que celles en cours de discussion dans les branches vieillesse, recouvrement et assurance maladie conduisent à **mettre véritablement en danger le service public de la Sécurité sociale.**

Autre exemple concernant la retraite complémentaire ARRCO et AGIRC, au motif de l'application de l'accord de mars 2013, que la CGT n'avait pas signé, il est question de geler les pensions, au moins pour 2014. Autrement dit, il n'y aurait aucune revalorisation.

Côté Assurance Chômage dont l'ultime séance de négociation de la future convention assurance chômage définissant les droits à indemnisation des privés d'emploi pour les deux prochaines années, le patronat (MEDEF, CGPME, UPA) tente de faire passer une baisse des droits sans précédent.

Enfin, trois organisations syndicales de salariés viennent de signer avec le patronat et le gouvernement un pacte de régression sociale dicté par le dogme libéral sur le coût du travail. Ce pacte de responsabilité n'est pas un pacte pour l'emploi. Il n'impose aucune obligation de résultat, n'offre aucun chiffrage et n'engage personne. Le MEDEF en a d'ailleurs **conditionné la mise en œuvre à ce que la puissance publique mettra sur la table à travers de nouveaux cadeaux !**

L'engagement des patrons dans le pacte de responsabilité renvoie la fixation des objectifs dans les branches professionnelles à un accord ou à un relevé de conclusion, véritable objet juridique non-identifié qui fait courir un grave danger au processus de négociations. Un « relevé de conclusion » n'a pas de valeur juridique, **c'est dire quels engagements ont obtenu** ceux qui sont, semble-t-il, fiers d'avoir signé cette nouvelle trahison des travailleurs.

La CGT déplore le refus du gouvernement **d'ouvrir un débat national sur les alternatives possibles à la politique d'austérité** et qu'il

choisisse de s'inscrire dans les contraintes budgétaires fixées par la Commission européenne en suivant ses préconisations antisociales en matière de protection sociale et de politiques publiques. Commission européenne qui a décidé, le 5 mars, de placer la France « sous surveillance renforcée »

Aux lendemains de la signature par trois syndicats du « relevé de conclusion » sur le fameux pacte de responsabilité, Gattaz déclarait devant 200 patrons « *Ce que je voudrais absolument éviter, et je pense qu'on est en train de l'éviter, c'est "qu'est-ce que vous allez faire avec les marges dégagées ?" J'ai eu beaucoup d'angoisses tout le mois de janvier sur l'idée qu'on va tout contrôler, contrôler les dividendes versés, tout contrôler...* » **La position du Medef est de surtout ne prendre aucun engagement chiffré juridique.**

La prochaine étape du gouvernement, pour favoriser l'emploi, pourrait être la remise en cause des seuils d'effectifs pour la mise en place des représentants du personnel *et la probable fusion entre Comité d'entreprise et CHSCT ! Il mène actuellement une réflexion sur ce sujet.*

A partir de ces quelques exemples des dérives des politiques capitalistes et gouvernementales, à partir du mécontentement exprimé dans ce pays, à partir de la précarité et la pauvreté qui se développent chaque année, on pourrait penser que tous les voyants sont au vert pour faire des semaines qui viennent un printemps de mobilisation pour le progrès social.

Cependant il manque encore un petit ingrédient pour que ces mécontentements, ces aspirations à mieux vivre, se transforment en expression de revendications et en mobilisation !

Cet ingrédient c'est la part active que doit prendre toute la Cgt dans la construction de la mobilisation contre le pouvoir capitaliste et la capitulation du gouvernement. Chacune et chacun d'entre nous, sur nos lieux de travail, devons engager le débat avec les travailleurs sur la nécessaire riposte à toutes ces attaques et sur l'exigence, au contraire, de travailler à des droits nouveaux !

Fraternellement

Jean-Louis MOREL

LE LIEN 70 des Militants CGT Haut-Saône

N° ISSN 0338-8034 - CPPAP N°0615 S 06535 -DIRECTEUR DE PUBLICATION : Jean-Louis MOREL

Parution mensuelle - Imprimé par nos soins sur du papier certifié FSC - Prix 1€

Union Départementale CGT 70 - 5 cours François Villon - 70000 VESOUL

☎ 03.84.78.69.90 - Mail : ud-cgt70@wanadoo.fr - Fax 03.84.78.69.91



ELECTIONS PROFESSIONNELLES PSA VESOUL

Le 21 janvier 2014 ont eu lieu les élections professionnelles Délégués du Personnel et Comité d'Etablissement, ou la CGT enregistre une belle et forte progression par rapport aux autres syndicats.

Cette progression est due au travail de toute la CGT sur le site, par l'information envers les salariés et le travail de terrain dans les ateliers. Les revendications des salariés défendues haut et fort par les élus et mandatés, devant une direction de plus en méprisante. Tout au long de l'année, la CGT a informé le personnel en diffusant des tracts dans les ateliers et aux portes de l'entreprise.

La CGT en septembre 2013, lors des négociations de l'accord << Nouveau Contrat ANTI-Social >>

avait informé les salariés sur les dangers d'un tel accord. En octobre deux journées de grève : 350 salariés se mettent en grève le premier jour et 650 le deuxième jour pour dire NON à cet accord.

Pendant toutes les négociations, la CGT a informé les salariés des reculs sociaux de cet accord imposé par une direction méprisante et signé par les syndicats FO ; CFTC ; CFE/CGC et GSEA.

A Vesoul les salariés se sont rappelés de la signature de ces syndicats en les sanctionnant dans les urnes.

Le résultat de ces élections s'est traduit par la progression de la CGT dans tous les collèges.

En 2014 au DP 1^{er} collège, la CGT obtient 31,88% contre 21,42% en 2010 une progression de 10,45%

CFTC obtient 25,02% contre 27,97% en 2010 une perte de 2,95%
FO obtient 33,31% contre 41,44% en 2010 une perte de 8,13%
CFDT obtient 9,80% contre 9,17% en 2010 une progression de 0,62%

CGT 4 sièges ; CFTC 3 sièges, FO 5 sièges, CFE/CGC 2 sièges, CFDT 1 siège

En 2014 au DP 2^{ème} collège, la CGT obtient 13,85% contre 10,69% en 2010 une progression de 3,16%

CFTC obtient 19,48% contre 17,98% en 2010 une progression de 1,5%
FO obtient 28,49% contre 27,34% en 2010 une progression de 1,15%
CFDT obtient 1,80% contre 3,89% en 2010 une perte de 2,09%
CFE/CGC obtient 36,37% contre 40,10% en 2010 une perte de 3,72%

CGT 1 siège, CFTC 1 siège, FO 2 sièges, CFE/CGC 2 sièges, CFDT 0 siège

En 2014 au CE 1^{er} collège, la CGT obtient 32,00% contre 20,17% en 2010 une progression de 11,83%

CFTC obtient 25,17% contre 30,79% en 2010 une perte de 5,62%
FO obtient 33,69% contre 39,58% en 2010 une perte de 5,89%
CFDT obtient 10,32% contre 9,36% en 2010 une progression de 0,96%

CGT 2 sièges, CFTC 2 sièges, FO 2 sièges, CFDT, 0 siège

En 2014 au CE 2^{ème} collègue, la CGT obtient 13,96% contre 9,48% en 2010 une progression de 4,49%

CFTC obtient 18,58% contre 18,83% en 2010 une perte de 0,25%

FO obtient 28,49% contre 25,76% en 2010 une progression de 2,73%

CFDT obtient 2,03% contre 3,28% en 2010 une perte de 1,25%

CFE/CGC obtient 27,36% contre 32,56% en 2010 une perte de 5,20%

CGT, 0 siège, CFTC, 1 siège, FO, 1 siège, CFE/CGC, 1 siège

**Et pour la première fois la CGT présentait un candidat au 3^{ème} collègue qui obtenu 4,4
Belle victoire quand on connaît les difficultés à syndiquer les cadres.**

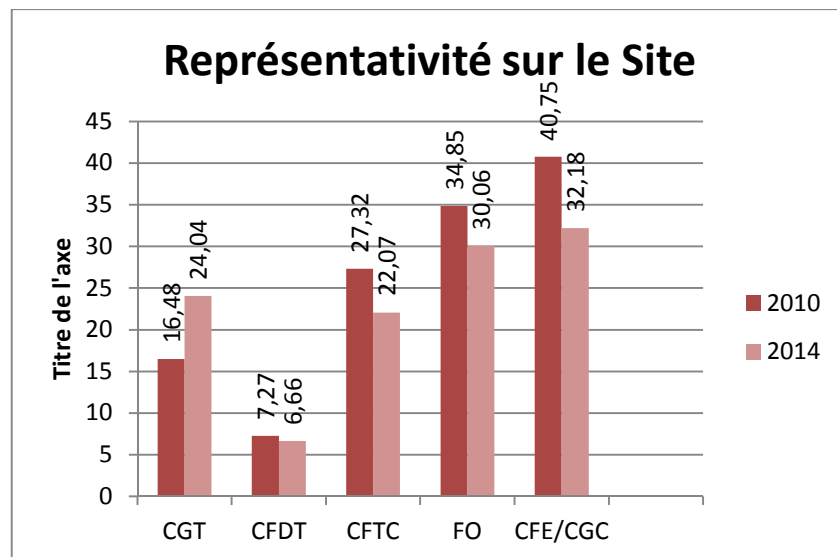
Représentativité sur le site

Nombre de sièges

	2010	2014
CGT	16,48%	24,04%
CFDT	7,27%	6,66%
CFTC	27,32%	22,07%
FO	34,85%	30,06%
CFE/CGC	40,75%	32,18%

	DP (dif 2010)	CE (dif 2010)
CGT	5 (+ 2)	2 (+ 1)
CFDT	1 (=)	0(=)
CFTC	4 (- 1)	3 (=)
FO	7 (-2)	3 (-1)
CFE/CGC	2(=)	2(=)

3



Au CHSCT la CGT avait 2 sièges en 2010, en 2014 la CGT possède 5 sièges.

Le travail de terrain a payé.

La CGT au plus proche des revendications des salariés.



**RESULTATS DES ELECTIONS DES IRP
DU 21 JANVIER ET 4 FEVRIER 2014
AHFC**

COMITE D'ENTREPRISE

	TITULAIRES		SUPPLEANTS	
	2010	2014	2010	2014
1^{er} collègue				
INSCRITS	1521	1751	1521	1751
VOTANTS	949	1037	952	1038
VALAB.EXPRIMES	927	1011	923	1012
ELUS CGT	4	3	4	4
FO	8	9	8	8
CFDT	1	1	1	1

ELUS CGT	TITULAIRES	SUPPLEANTS
1 ^{er} Collège	MARTIN Régis CAMUSET Dimitri GUYOT Laurence	DIDIER Annick VALLIER Anne LONCHAMP Jérôme PETER Christophe
2 ^{ème} Collège		GUSSE Michèle

4

Commentaire CGT : Nous regrettons le non prise en considération du vote utile CGT dès le 1^{er} tour (puisque le quorum n'a pas été atteint sur les sites de BAVILLIERS, MONTBELIARD, HERICOURT) la représentativité étant calculée au 1^{er} tour, la CGT obtient 26,52% contre 30,42 % en 2010.

Il est également à souligner que la CGT pour la 1^{ère} fois fait son apparition dans l'encadrement en obtenant 1 siège de suppléant, ce qui permet à notre syndicat de désigner un 3^{ème} délégué syndical.

DELEGUES DU PERSONNEL CGT

	TITULAIRES		SUPPLEANTS	
	2010	2014	2010	2014
1^{er} collègue				
ST REMY	2	2	2	2
BAVILLIERS	2	3	2	3
MONTBELIARD	2	2	3	2
HERICOURT	0	1	0	3
VESOUL	2	0	1	3
JUSSEY	2	1	2	1
GRAY	1	0	1	1
TOTAL DP CGT	11	9	11	15

ELUS CGT	TITULAIRES	SUPPLEANTS	
1^{er} Collège	SAINT REMY	KOOS Evelyne MARTIN Brigitte	DIDIER Annick GRIMM Alexandra
	BAVILLIERS	SOUIDI Malika PETER Christophe SILLANI Laure	BOBILLOT Ghislaine MAGRON Alexandre VUILLEMIN Claude
	MONTBELIARD	LAGLER Cédric MAION Maïté	TASSONI Catherine GAVOILLE Doriane
	HERICOURT	SEILLER Christelle	DRAME Pauline JOUVELOT Martine SAHRAOUI Fatima
	VESOUL		GIRARD Magali GUEDIN Laurence GUILLET Michèle
	JUSSEY collège unique	GUYOT Laurence	MARTIN Régis
	GRAY		BEURIER Christelle
2^{ème} Collège*	BAVILLIERS	GUSSE Michèle	LANIER-CARTIER Isabelle

* Pas de candidats sur les autres sites



**ELECTIONS PROFESSIONNELLES
FIDAY GESTION**

5

DELEGUES DU PERSONNEL

ELUS CGT	TITULAIRES	SUPPLEANTS
1^{er} Collège	PERRIN James	FOEDIT Jean-Claude
	BRONCO SIXTO Carlos	BRONCO SIXTO Carlos
	FOEDIT Jean-Claude	PERRIN James
2^{ème} Collège	HUTINET Frédéric	HUTINET Frédéric

COMITE D'ENTREPRISE

ELUS CGT	TITULAIRES	SUPPLEANTS
1^{er} Collège	BRONCO SIXTO Carlos	PERRIN James
	FOEDIT Jean-Claude	FOEDIT Jean-Claude
	PERRIN James	BRONCO SIXTO Franco
2^{ème} Collège	HUTINET Frédéric	HUTINET Frédéric



ELECTIONS PROFESSIONNELLES JOHNSON CONTROLS CONFLANS SUR LANTERNE

Le 3 mars 2014 avait lieu le premier tour des élections professionnelles aux établissements JOHNSON CONTROLS de CONFLANS SUR LANTERNE. La Cgt y est représentative depuis 2010, date à laquelle les élus hors Cgt avaient fait le choix de rejoindre notre organisation avant l'échéance électorale.

Cette année encore, la Cgt obtient l'ensemble des sièges attribués DP et CE, malgré des candidatures au 2^{ème} collège de la CFE-CGC.

A cela, rien d'étonnant, puisque tout au long de ces années les élus Cgt et leur syndicat ont travaillé d'arrache-pied et sans cesse informé les travailleuses et travailleurs de cet établissement. Il faut dire que le contexte de la sous-traitance automobile ne permet pas de relâchement.

Quelques exemples :

Dès 2012, un projet d'installation de presse à Conflans était abandonné par la direction du groupe au profit d'une entreprise située en

République Tchèque, et le risque était réel de voir délocalisé la production "W246" pour le compte de Mercedes en Tchéquie. La pugnacité des élus Cgt a permis de maintenir cette production sur le site Haut-Saônois et contraint la direction du groupe à des discussions plus fréquentes avec la Cgt sur les projets de groupe.

En matière de revalorisation salariale, l'action du syndicat Cgt, soutenue par les salariés, a permis une augmentation des salaires de 8,6 entre 2011 et 2013, la prime de vacances a été revalorisée de 6% sur la même période. De même la prime de fin d'année majorée à 110% était minorée dès lors qu'un salarié avait un jour d'arrêt maladie dans l'année, les négociations ont permis de porter cette mesure à deux jours, ce qui n'est pas anodin puisqu'au lieu de 70 salariés bénéficiant de la prime à 110%, ce sont 120 salariés qui ont bénéficié en fin d'année de cette majoration de prime.

6

DELEGUES DU PERSONNEL

ELUS CGT	TITULAIRES	SUPPLEANTS
1 ^{er} Collège	MARTINEZ Olivier	DEROSE Nathalie
	SANCHEZ Richard	SANCHEZ Florence
	LUZET Valérie	LACOMBE Jackie
	ANTAO Carmina	XISTO Mario
	PETITGERARD Lydie	HUBSCHI Laurence
2 ^{ème} Collège	HADAJDAJI Lakhdar	MARTIN Christian

COMITE D'ENTREPRISE

ELUS CGT	TITULAIRES	SUPPLEANTS
1 ^{er} Collège	MARTINEZ Olivier	LUZET Valérie
	SANCHEZ Richard	LUZET Emmanuel
	SANCHEZ Florence	LECLERC Véronique
	HUBSCHI Laurence	PETITGERARD Lydie
2 ^{ème} Collège	MARTINEZ Catherine	PETITJEAN Jocelyne

Félicitations aux élus pour leur engagement et les résultats.

Ets QUIVOGNE de JUSSEY

Pour la 1^{ère} fois la Cgt était présente aux élections professionnelles.

Les premières fois sont souvent synonymes de stress et d'angoisse, dans bien des domaines ! Saluons donc le courage et l'engagement de notre camarade Alain BOURQUARD qui a été élu à la Délégation Unique du Personnel et qui via les règles de représentativité devient également Délégué Syndical et représentera la Cgt dans l'entreprise.

Ets GESTAMP à CHAMPAGNEY

La Cgt était absente depuis longtemps dans cette entreprise. Céline FREY a décidé qu'il n'était pas concevable que cette situation perdure, compte tenu des enjeux actuels et des craintes concernant la politique sociale et économique de l'entreprise. Elle a été élue à la Délégation Unique du Personnel au 2^{ème} tour en qualité de suppléante au 2^{ème} Collège. Présente également au 1^{er} tour, elle devient elle aussi Déléguée Syndicale et représentera la Cgt dans l'entreprise.

Ets FUJI SEAL à FOUGEROLLES

La Cgt, qui s'était constituée au moment où cette entreprise s'appelait Ets BURIOT, avait également disparu du paysage. Cette société a connu de grosses difficultés ces dernières années et principalement en février et mars 2012 où planait l'ombre de la délocalisation d'une machine très importante pour la pérennité de l'activité sur le site. Une seule organisation était alors représentative.

Daniel GAVOYE a décidé de prendre contact avec la Cgt, considérant qu'elle était plus proche de ses idées et que le pluralisme syndical ne pouvait pas nuire aux travailleurs de FUJI SEAL. Il était déjà titulaire d'un mandat au Comité d'entreprise avant de rejoindre la Cgt, il a conservé ce mandat et, au profit d'une élection partielle, il a été élu Délégué du Personnel, devenant lui aussi Délégué Syndical pour notre Cgt.

Merci aux camarades des syndicats et bases de nous faire parvenir les résultats des élections dès qu'ils sont connus pour pouvoir en informer les adhérents Cgt dans le lien.



Le syndicat Cgt des Cheminots de Haute-Saône nous a fait part du décès d'Yves MARSOT, jeune retraité adhérent Cgt depuis de longues années et qui fût représentant du personnel.

En souvenir de Yves, pour les combats qu'il a menés, pour son action à la Cgt, nous présentons nos sincères condoléances et nos fraternelles pensées à Edith son épouse, à Hélène et Pierre-Yves ses enfants.



Les moins de 35 à la CGT !!!

Dans le cadre de la création du Collectif Jeunes sur le département Haute-Saône, mercredi 19 février 2014, une « délégation » (composée d'Olivier MESSEY et de Noëlle CHAVANNE) est montée à la capitale pour rencontrer le Collectif Jeunes National.

Cette démarche avait pour objectif de prendre contact avec le Collectif National et de nous enrichir de leur expérience et de préparer l'initiative Jeunes Cgt 70 de juin 2014 (vous en saurez plus sur ce projet dans le prochain numéro du journal)

Animé par Sabine Génisson, le groupe de travail national était constitué d'une quinzaine de personnes venues de toutes horizons géographiques (La Rochelle, Paris, Haute-Savoie, Alsace, Bourgogne) et de différents secteurs (métallurgie, services publics, santé action sociale, transport, presse, BTP, cheminots, centre d'appel...).

Les échanges autour de la syndicalisation des jeunes furent riches :

- Accueil des jeunes à la CGT
- Importance de la formation
- Montée du FN chez les jeunes
- Quelle place pour les jeunes à la CGT ?
- Précarité des jeunes
- Question du lien entre « travail et syndicalisation »
- Mixité et égalité homme/femme
- Exemples de diverses initiatives nationales (festival de Soulac, « ramène ton pote non syndiqué », assises de la métallurgie, journée ski, soirées jeunes, Tour de France des saisonniers ...)
- Nouveaux moyens de communication avec Facebook, Twiter



8

Il est bon de rappeler que dans les 5 ans à venir, 1/3 des syndiqués partira en retraite. Il est donc urgent et indispensable de se mobiliser de plus belle sur la syndicalisation et notamment sur celle des jeunes.

La Cgt ne peut pas se construire sans prendre en compte les spécificités des aspirations des jeunes, ils doivent également prendre leur place dans les collectifs de direction et dans les mandats représentatifs.

Travaillons tous ensemble pour l'avenir de la CGT. Il s'agit bien là d'anticiper les changements en mettant progressivement les jeunes en responsabilités afin d'assurer la continuité de notre action syndicale.

A consulter et diffuser largement : www.jeunes.cgt.fr



Extrême droite

L'imposture sociale. Il est de la responsabilité du syndicalisme de combattre la stratégie de ceux qui cultivent le rejet de l'autre et la division des salariés, pour mieux cacher leur incapacité à tracer des perspectives d'avenir et de justice sociale.

Les partis d'extrême droite sont-ils racistes?

Comme nombre de ses homologues européens, le Front national défend une ligne politique faisant des étrangers la source des maux de notre société.

Son programme est construit sur le principe de la priorité nationale, clairement tourné contre les immigrés; ses expressions publiques stigmatisent de manière systématique les populations d'origine étrangère, en particulier celles de confession musulmane et, plus récemment, les Roms. Le FN peut donc sans ambiguïté être qualifié de xénophobe. D'ailleurs,

plusieurs de ses dirigeants (Jean-Marie Le Pen, Patrick Binder, etc.) ont été condamnés pour incitation à la haine raciale. Historiquement, l'extrême droite française s'est toujours opposée à la République qu'elle aimait à qualifier de «la gueuse». Aujourd'hui, avec un discours habile, elle se prétend défenseur de la République et de la laïcité. Mais le FN a l'indignation variable. Par exemple, Marine Le Pen compare les prières de rue des musulmans à l'occupation allemande, mais reste silencieuse lorsque Civitas fait des prières de rue lors des manifestations contre le mariage pour tous. ■



La CGT agit contre les discriminations de toutes sortes, le racisme, la xénophobie et toutes les exclusions

Préambule des statuts de la CGT

Les aides sociales ne sont-elles pas siphonnées par les immigrés? Ne devraient-elles pas profiter en priorité aux Français?

La protection sociale est financée par les cotisations sociales et les «aides sociales» en général par l'impôt. Les travailleurs immigrés n'étant pas exonérés du paiement ni de l'un ni de l'autre, il est normal qu'ils bénéficient des prestations sociales au même titre que les autres. Certains prétendent que l'immigration est un coût pour le pays. C'est faux! Il ressort d'une étude publiée par une équipe de l'université de Lille, pour le compte du ministère des Affaires sociales, que les immigrés, en 2009, ont reçu de l'État 47,9 milliards d'euros, via les retraites, les aides au logement, le RMI, les

allocations chômage et familiales, les prestations de santé... Tandis qu'ils ont reversé aux budgets de l'État et de la Sécurité sociale 60,3 milliards d'euros, via les impôts et les cotisations sociales. Soit un solde positif de 12,4 milliards d'euros pour les finances publiques. ■

Le contexte >

L'extrême droite prospère sur le terrain de la désespérance sociale et des promesses non tenues. Sa progression n'est pourtant pas inéluctable. Il est de la responsabilité du syndicalisme de mettre les salariés en garde contre l'imposture sociale du FN.

Immigration >

Part des personnes immigrées dans la population totale (2010): Autriche (16%); États-Unis (13%); Allemagne (13%); France (10,6%)



La France n'est-elle pas victime de la mondialisation?

La fermeture des frontières n'est-elle pas une solution?

La crise traverse toute l'Europe et frappe particulièrement les jeunes: 23,3 % d'entre eux sont au chômage et la moitié de ceux qui sont en emploi ont des contrats précaires. Ils sont d'abord victimes des politiques d'austérité décidées et mises en œuvre par les chefs d'État. La volonté du syndicalisme européen de renverser cette logique austéritaire constitue un point d'appui pour les luttes en France. Alors que dans une trentaine d'années quelque 8 milliards d'habitants vivront sur Terre, que des pays dits émergents ont désormais atteint un niveau économique comparable à celui des pays européens, il serait suicidaire de se replier sur soi-même en prétendant vivre en quasi-autarcie. L'isolement est un facteur d'appauvrissement garanti! Par contre, il est urgent de tordre le cou aux politiques de dumping social, y compris au sein de l'Union européenne. Et de créer les conditions d'une relance industrielle avec des créations d'emplois à la clé. ■

Le programme économique et social du FN ne ressemble-t-il pas à celui de la CGT?

Non. Prenons, par exemple, la question des rémunérations. Celles-ci sont constituées du salaire direct (le net en bas de la fiche de paie) et du salaire socialisé (les cotisations sociales patronales et salariales). Le FN souhaite baisser les cotisations sociales des salariés d'environ 200 euros, mais rien ne dit que les patrons ne récupéreront pas cette manne. Le FN baisse donc les cotisations sans garantie d'augmentation du salaire, tandis que la CGT revendique sans ambiguïté la revalorisation des grilles salariales et du Smic à 1700 euros. Concernant la fiscalité, la CGT propose que tout le monde paie l'impôt dès le premier euro et de manière progressive, tandis que le FN préconise l'instauration d'une tranche maximale à 46 % et la suppression de l'impôt sur la fortune. Avec le FN, ce sont donc les plus aisés qui paient le moins d'impôt.

Dans tous les cas, l'analyse de fond est différente: le FN considère le travail comme un coût et il l'écrit clairement dans son programme, alors que la CGT considère que le travail est le seul vecteur de création de richesses dans l'entreprise. ■



La gauche et la droite, n'est-ce pas la même chose? Le FN ne défendrait-il pas mieux les intérêts des salariés?

Chaque parti en fonction de ses propositions se positionne sur l'échiquier politique. Les valeurs de gauche sont l'égalité, la fraternité, la solidarité, le progrès. Les valeurs de droite sont l'autorité, l'identité nationale, l'ordre social, le conservatisme, la tradition. Les positions du FN sont clairement de droite et même d'extrême droite. Sur

tous les sujets, le FN s'inspire et répond aux revendications patronales (impôts, cotisations sociales, retraites...). Quels nouveaux droits le FN propose-t-il aux salariés? Aucun. La gauche et la droite, ce n'est donc pas la même chose. Même si l'on sait d'expérience qu'un parti de gauche peut mener une politique libérale au niveau économique, clas-

siquement portée par les droites. La gauche et la droite, c'est avant tout une différence de conception et d'approche des problèmes rencontrés par les citoyens. Pour la CGT, il y a nécessité de revendiquer dans les entreprises et les territoires pour gagner des avancées sociales, quelle que soit la couleur du gouvernement. ■

Pourquoi les valeurs de la CGT et celles de l'extrême droite sont-elles absolument incompatibles, dans l'entreprise comme dans la cité?

La CGT défend les intérêts des salariés, le FN défend ceux des possédants et du grand patronat, même s'il tente d'apparaître comme une solution pour ceux qui sont en difficulté. Le FN conditionne les droits des salariés en fonction de leur nationalité, la CGT défend des valeurs universalistes: les salariés ont tous les mêmes droits, quelle que soit leur nationalité. Le FN prône aussi l'élitisme à l'école à l'opposé de l'école pour tous, garante de l'égalité républicaine. Les statuts de la CGT indiquent que l'organisation agit «contre les discriminations de toutes sortes, le racisme, la xénophobie, et toutes les exclusions». Le FN, lui, fonde son programme sur le principe de la priorité nationale. Il divise ainsi les salariés en deux catégories. En opposant travailleurs français et immigrés, il cherche à les détourner de la question essentielle qui est celle de la répartition inégale des richesses. Il sert ainsi les intérêts du Medef. ■



La phrase

S'il était appliqué, le programme économique du Front national produirait un profond et durable appauvrissement de la France.

Charles Wyplosz, professeur
à l'Institut des grandes études internationales de Genève

Le chiffre > 202 790

C'est le nombre des titres de séjour délivrés en 2011, en stagnation depuis plus de dix ans. Soit 0,3% de la population totale.

Avec sa « grande politique familiale », le FN ne défend-il pas les droits des femmes ?

Il ne s'agit pour lui que de préserver le « capital démographique » en s'affligeant de ce que « le taux de fécondité des femmes françaises » soit inférieur à celui des « femmes immigrées » et que 52% des enfants soient nés hors mariage. Évidemment, pour le FN, la famille se fonde « exclusivement sur l'union d'un homme et d'une femme ».

En privilégiant un revenu familial et un congé parental allongé, c'est aussi l'image de la « femme au foyer » à vie qu'il met en avant, d'autant que chacun sait que les femmes auraient encore plus de difficulté ensuite pour réintégrer le monde du travail. Par contre, pas un mot sur l'inégalité salariale persistante entre hommes et femmes, sur le temps partiel imposé aux femmes et la précarité de leur travail !

Avec le non-remboursement de l'avortement, il s'attaque de fait aux femmes des milieux populaires. Et il n'oublie pas d'en rajouter sur la discrimination xénophobe en prétendant réserver les allocations familiales aux seules familles « dont un parent au moins est français », alors que tous les salariés, quelle que soit leur origine, cotisent !

Bref, on est devant une vision passéiste de la famille, xénophobe, et un déni des droits des femmes. ■



En opposant travailleurs français et immigrés, le FN cherche à les détourner de la question essentielle de la répartition inégale des richesses. Il sert ainsi les intérêts du Medef

La plupart des délinquants ne sont-ils pas des étrangers ? Le rétablissement de la sécurité en France ne passe-t-il pas par la diminution du nombre des immigrés ?

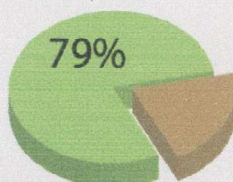
Selon les chiffres du ministère de la Justice, validés par Eurostat, sur près de 700 000 infractions commises annuellement 0,4% sont liées au séjour irrégulier des étrangers en France. Sur 617 000 condamnés en 2012, 13% sont étrangers, contre 31% en 1993 et 18% en 2007. Méfions-nous des effets déformants de la médiatisation de certains délits, les chiffres témoignent en réalité d'une réduction de la part des étrangers parmi les auteurs des crimes et délits commis en

France. Les immigrés ne sont pas responsables de tous les maux et ils n'« envahissent » pas massivement notre pays, comme certains le laissent entendre. La proportion des immigrés dans la population totale en France est parmi l'une des plus faibles des pays de l'OCDE. Les entrées d'immigrants sur le territoire national stagnent, depuis plus de dix ans, aux alentours de 150 000, quand le Royaume-Uni en accueille 450 000 et l'Allemagne plus de 800 000 en 2011. ■

Racisme >

59% des Français pensent que le racisme est « un danger pour la société ».

(Sondage Opinion Way, octobre 2013)



Actions >

La CGT, FSU et Solidaire lancent une campagne commune pour combattre les idées d'extrême droite. Première étape : un meeting dans les locaux de la CGT à Montreuil, le 29 janvier prochain, avec la participation des premiers responsables de chaque organisation.